

Circulaire de rentrée des classes 2022 - 2023

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER
2nde BAC PRO – 1^{ère} année de CAP

Chers lycéens, chers parents,

L'année scolaire 2021-2022 vient de s'achever, il faut déjà penser à la suite et se projeter sur la future rentrée. Ce courrier a pour but de vous apporter les informations utiles pour bien s'y préparer.

Avec l'ouverture de la Terminale Générale, nous concrétisons notre positionnement et étendons notre carte de formation.

Nous poursuivons l'accueil des apprentis en BTS Electrotechnique ainsi que les étudiants en Licence Professionnelle (Systèmes Numériques et Données des objets connectés) en partenariat avec la Faculté d'Avignon.

Enfin, un partenariat avec l'école d'ingénieurs réputée « ESAIP Aix en Provence » dans les secteurs de l'Informatique et des Energies permettra également à nos élèves de se projeter sereinement sur les poursuites en Enseignement Supérieur. Nous ouvrons dès septembre le Bachelor CAMETI : Chargé d'Affaires en maîtrise de l'énergie sur les territoires intelligents.

Bien évidemment, ce sera avec une bienveillance éducative que nous continuerons à accueillir tous nos élèves pour les amener à la réussite, comme plus de 99% des élèves, taux de réussite aux examens au lycée lors des 2 dernières années scolaires.

L'ensemble des enseignants et personnels de l'établissement se joint à nous pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Le Chef d'Etablissement,
J. PICARD

Directeur adjoint Lycée,
L. DEL PUPPO

Structures de l'établissement

• Chef d'Etablissement coordonnateur	M. PICARD	picard@lasalle84.org
• Directeur adjoint au chef d'Ets du lycée	M. DEL PUPPO	responsable.lycee@lasalle84.org
• Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	M. COPIN	ddfpt@lasalle84.org
• Responsable en charge de l'enseignement supérieur et de la communication	M. LESPAGNOL	lespagnol@lasalle84.org
• Secrétaire de Direction	Mme BERTRAND	bertrand@lasalle84.org
• Secrétaire lycée	Mme PASSEBOIS	secretariat.lycee@lasalle84.org
• Equipe pastorale	Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org
	Mme GROGNET	i.grognet@lasalle84.org
• Responsable vie scolaire	M. FAGE	fagea@lasalle84.org
• Educateur chargé de l'Internat	Mme ANDRIEU	vsinternat@lasalle84.org
	Mme LEPERQUE	
• Secrétaire vie scolaire lycée	Mme POTIE-BERNARD	vslycee@lasalle84.org
• C.D.I. site Centre-Ville	Mme CARVIN	p.carvin@lasalle84.org
	Mme TERNISIEN	c.ternisien@lasalle84.org
• Référente orientation	Mme PASTORINO	pastorinom@lasalle84.org
• Responsable du pôle financier, économiste	M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
• Comptable	Mme GRANGIER	grangier@lasalle84.org
• Responsable du pôle social, attachée de gestion	Mme CANTAGREL	cantagrel@lasalle84.org
• Standard et Accueil	Mmes GONZALEZ et MALAVAL	accueil@lasalle84.org
• Infirmier	Mme COLLIGNON	collignonn@lasalle84.org
• Gérant restauration	M. ALBALADEJO	
• Service technique et sécurité	M. DUVAL et M. GARCIA	

Nos finalités

Appartenant à la tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon. A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne où chacun réussit suivant ses aptitudes dans le respect de ses convictions.

Les Instances partenaires

- **L'A.P.E.L.** (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) représente les parents dans les diverses instances et participe activement à l'animation de l'établissement. La Présidente est **Mme LINSOLAS**.

- **L'O.G.E.C.** : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET**.

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES

↳ **Le service accueil** et le **standard** fonctionnent du **lundi au vendredi de 07 h 30 à 18 h 30**. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

↳ **Horaires des cours :**

Vous trouverez ci-dessous, le tableau des horaires du lycée. Certaines classes auront cours le mercredi après-midi, d'autres termineront le mercredi à 12 h 35.

N° de séquence	Horaires
1	07 h 55 à 08 h 50
2	08 h 55 à 09 h 45
3 - RECREATION	09 h 45 à 10 h 00
4	10 h 00 à 10 h 50
5	10 h 55 à 11 h 45
6 ou pause repas	11 h 50 à 12 h 35
7 ou pause repas	12 h 35 à 13 h 25

N° de séquence	Horaires
8	13 h 30 à 14 h 20
9	14 h 25 à 15 h 15
10 - RECREATION	15 h 15 à 15 h 25
11	15 h 25 à 16 h 15
12	16 h 20 à 17 h 10
13	17 H 15 à 18 h 00

Afin de ne pas perturber le déroulement de l'enseignement, les demandes de sorties quelques minutes avant le terme des cours seront systématiquement refusées.

↳ **Sonneries** : nous avons rétabli les sonneries, mais ce sont les professeurs qui ont la responsabilité de mettre fin aux cours.

↳ **Les emplois du temps** des élèves seront distribués le jour de la rentrée. Ils ont été élaborés en tenant compte de nombreux paramètres (occupations des salles, nombre d'heures imposées, enseignants sur plusieurs établissements...). Néanmoins, il est possible qu'en cours d'année, des événements nous obligent à des modifications (absences pour formation des enseignants, congés maladie, convocations pour des surveillances d'examens ou des corrections...). Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qui en découleraient.

Afin d'optimiser le temps de présence des élèves dans l'établissement, les modifications d'emploi du temps ne seront effectives que la veille au soir à 20h pour les cours du lendemain. Les élèves sont donc invités à se connecter sur PRONOTE à partir de 20h pour prendre connaissance des éventuels changements. **Vous avez la possibilité de voir ces changements sur votre espace dédié sur le site <http://lasalle84.net> ou directement à l'adresse suivante <https://0840060J.index-education.net/pronote>**

Des activités sportives et culturelles seront proposées certains soirs à partir de 15 h 25. Elles seront présentées durant le mois de septembre et débuteront courant octobre.

ADMINISTRATIF

↳ **Le certificat de scolarité sera envoyé par mail la 1^{ère} semaine de la rentrée. Vous devrez en conserver au moins 1 original en archives.**

↳ **Les bourses de lycée** : les dossiers se constituent en juin pour l'année scolaire suivante. Passé ce délai, les demandes ne sont plus admises par les services de l'Inspection Académique. Il y aura une campagne complémentaire au mois de septembre. Tous les ans, nous serons amenés à vous faire remplir un document

indiquant si vous souhaitez percevoir les bourses vous-même ou si vous souhaitez donner procuration à l'établissement. Dans ce cas, les montants perçus seront déduits de la scolarité.

↳ **Avis médical** : concerne les élèves mineurs au jour de la rentrée scolaire. A faire établir par un médecin agréé, sur le document inclus dans le dossier d'inscription. La liste des médecins agréés se trouve sur le site internet de l'établissement : <http://www.lasalle84.net/parent.html>.

↳ **L'assurance** souscrite par le lycée pour tous les élèves, elle couvre toutes les activités scolaires et parascolaires (atelier, stages, sorties, voyages, etc. ...) qui sont sous la responsabilité de l'établissement. Cette assurance n'intervient cependant qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. Pour toute information : s'adresser au service infirmerie.

↳ **Vaccinations** : les lycéens doivent être à jour de leurs vaccinations, notamment contre le tétanos faute de quoi ils ne seront pas admis dans les cours de matières techniques.

↳ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, peuvent ouvrir droit à une subvention (*jusqu'à la terminale*). Vous devez vous adresser à votre Mairie ou au Conseil Général. Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO (<https://www.orizo.fr/se-deplacer/nos-mobilites/transport-scolaire>).

Pour les TER, LER (Lignes Express de Régionales) et le Conseil Régional PACA prend en charge une partie du coût du transport.

Le formulaire est à télécharger sur le site : <https://zou.maregionsud.fr/actualites/pass-zou-etudes/>

SCOLARITE

↳ **Assiduité – Absences** : l'inscription au lycée implique un engagement à l'assiduité et à la ponctualité.

Pour les absences et retards, avertir par le mail suivant : vslycee@lasalle84.org

Pour la scolarité, envoyer un mail à : fagea@lasalle84.org

↳ **Les projets de classe** : ils revêtent un caractère **obligatoire**. Ils permettent de souder les classes et de faire vivre aux jeunes des moments forts d'émotions à travers des activités culturelles ou sportives.

↳ **Bulletins de notes** : selon les classes et en fonction des périodes de stages en entreprises, vous recevrez soit 2 soit 3 bulletins directement sur votre adresse mail.

↳ **Candidats handicapés ou atteints de maladies graves** : Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements des conditions de passation des épreuves lors des examens.

Vous devez vous connecter au site internet de l'Académie d'Aix-Marseille :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid93418/amenagement-epreuves-aux-examens.html>

Rubrique « examens et concours », puis « aménagement d'épreuves aux examens ».

↳ **Dispense EPS** : Les élèves dispensés de sport devront fournir **un certificat** au professeur et à la vie scolaire.

↳ **Location de casier** : l'élève qui souhaite disposer d'un casier fermant à clé, pourra l'obtenir moyennant une caution.

CALENDRIER

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2022- 2023 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi	21/10/22 après la classe	au lundi	07/11/22 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	16/12/22 après la classe	au mardi	03/01/23 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	10/02/23 après la classe	au lundi	27/02/23 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	14/04/23 après la classe	au mardi	02/05/23 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi	17/05/23 après la classe	au lundi	22/05/23 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.			

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Armistice de 1918	vendredi 11 novembre 2022
Pâques	lundi 10 avril 2023
Armistice	lundi 8 mai 2023
Pentecôte	lundi 29 mai 2023

FINANCES : ACOMPTES et PRELEVEMENTS

Pour les paiements mensuels (10 mensualités), **l'acompte est à verser courant septembre 2022.** Il doit correspondre à un mois.


La facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2022. L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avec l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2022 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription). De plus, nous vous rappelons que les frais inhérents au projet classe de votre enfant seront également portés sur la facture.

Prélèvement automatique mensuel : ne faites pas de chèque : le 1^{er} prélèvement sera effectué **le 5 septembre 2022**. La **tarification est annuelle** et tiendra compte des périodes de stage.

TARIFS ANNUELS DU LYCEE - 2022 / 2023

Externat	½ Pension	Internat	Au ticket
1 225 €	1 225 € de scolarité + 4 repas : 880 € = 2 105 €	1 225 € (scolarité) + 4 200 € (internat) = 5 425 €	7 €

RENTREE DES ELEVES

 Nous vous rappelons que pour tous les nouveaux élèves, le certificat de radiation, le dernier bulletin mentionnant le passage dans la classe supérieure, doivent nous parvenir avant la fin août 2022.

Jeudi 1^{er} septembre 2022

13h30	CAP 1^{ère} année Accueil des élèves (distribution de documents, cartes scolaires, emploi du temps)
13h30	2^{nde} BAC PRO Accueil des élèves (distribution de documents, cartes scolaires, emploi du temps)

En raison de la rentrée des autres classes, **les élèves n'auront pas cours le vendredi 2 septembre 2022.**

Jeudi 8 septembre 2022 tous les élèves auront cours selon leur emploi du temps.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES INTERNES

Le jour de la rentrée, les élèves seront accueillis tout au long de la matinée par Mesdames J. ANDRIEU et A. LEPERQUE, les éducatrices chargées de l'internat. Nous suggérons aux internes d'être présents ½ heure avant l'horaire de rentrée prévu afin qu'ils puissent déposer leurs affaires dans leur chambre.

STAGE D'INTEGRATION

Du lundi 5 au mercredi 7 septembre 2022 à Méjannes Le Clap

Le stage d'intégration des nouveaux entrants a comme objectif de permettre aux élèves de faire connaissance avec leurs camarades et leurs professeurs, de souder les classes et de démarrer l'année avec une ambiance et une camaraderie propices au meilleur travail scolaire possible. Le séjour aura lieu du lundi 5 au mercredi 7 septembre 2022 à Méjannes le clap (30). Les élèves seront accompagnés par les professeurs de l'établissement et encadrés par le personnel du centre agréé « Jeunesse et Sport ».

Le séjour sera facturé 250 euros qui seront intégrés à la facture annuelle.

Départ lundi 5 septembre 2022 : horaire précisé le jour de la rentrée

Retour mercredi 7 septembre 2022 : horaire précisé le jour de la rentrée

Les activités proposées lors de ce séjour permettront à chacun d'échanger avec les futurs camarades de sa classe au travers d'activités culturelles et sportives (celles-ci ne nécessitant aucun entraînement particulier), mais également avec les professeurs qui les accompagneront dans leur scolarité tout au long de l'année. Les règles élémentaires de vie en communauté qui seront expliquées en début de séjour, devront être respectées

Si votre enfant présente une inaptitude physique, vous devez nous fournir une dispense médicale ; votre enfant sera exempté d'exercices mais sa présence au stage reste obligatoire afin de s'intégrer au groupe.

Tous les élèves qui sont assurés par l'assurance scolaire n'ont pas besoin de souscrire une assurance spécifique. Si certains élèves n'ont pas d'assurance scolaire, il est conseillé aux parents de prendre un contrat de type "Europe Assistance".

Espérant que le projet pédagogique répondra à toutes vos questions relatives à ce stage.

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS	
Lundi 12 Septembre 17h15	Jeudi 15 Septembre 17h15
1 ^{ère} année de CAP	2 ^{nde} PRO SN et MELEC

La présence de l'élève n'est pas obligatoire mais elle est conseillée

Le jour de ces rencontres, le Responsable d'Internat, Monsieur A. FAGE ainsi que les éducatrices chargées de l'internat, Mesdames J. ANDRIEU et A. LEPERQUE, seront disponibles dès 17 heures pour rencontrer les parents des internes.

Aux mois de décembre ou janvier, des rencontres parents/enseignants avec entrevues personnalisées et informations pour l'orientation seront prévues pour la plupart des classes mais vous pouvez joindre au quotidien l'ensemble des professeurs via **PRONOTE (un code vous sera communiqué en début d'année)**.

FOURNITURES

FOURNITURES – MANUELS – MATERIEL

☞ Chaque enseignant communiquera sa liste de fournitures à la rentrée

Les élèves seront dotés de tablettes numériques lors de leur rentrée au lycée. Les manuels scolaires sont désormais au format numérique via cet outil. **L'outillage est mis à disposition par l'établissement grâce à l'aide du Conseil Régional.**

Une **calculatrice scientifique** vous sera conseillée **après la rentrée** ; différez son achat si vous n'en possédez pas encore (prévoir un budget d'environ 80 €). Suite aux modifications des modalités des examens, une information sera donnée à la rentrée lors des réunions. Le papier millimétré et calque vous seront fournis si besoin.

LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Les Professeurs Principaux sont les animateurs de chaque classe et les **interlocuteurs privilégiés** des Lycéens et de leurs Parents :

1 ^{ère} année de CAP Elec		Mme GORGON
2 ^{nde} BAC PRO SN	(1 ^{ère} année)	M. CAULLIREAU
2 ^{nde} BAC PRO MELEC	(1 ^{ère} année)	M. VINDOLET

LES STAGES

Classes	Nbre de semaines	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période
1 ^{ère} année CAP électricien (ne)	3+4	Du 23 janvier au 10 février 2023	Du 09 mai au 02 juin 2023
2 ^{nde} BAC PRO Systèmes Numériques	3+3	Du 27 février au 17 mars 2023	Du 05 juin au 23 juin 2023
2 ^{nde} BAC PRO MELEC	3+3	Du 27 février au 17 mars 2023	Du 05 juin au 23 juin 2023

Tous les élèves sont invités à **trouver leur stage le plus tôt possible** dans l'année (les premiers à demander seront les premiers acceptés...)

TEST DE POSITIONNEMENT - IMPORTANT

Les élèves de 2nde Bac Pro et 1^{ère} année de CAP passeront, durant le mois de septembre 2022, les tests de positionnement. Certaines questions étant des questions « audio », **les élèves devront être en possession d'écouteurs ayant une prise « Jack » jusqu'aux vacances de Toussaint. Seuls les écouteurs ayant une prise « JACK » peuvent fonctionner sur nos postes dédiés à ces tests (les « wifi » ne fonctionnent pas pour ces tests).** Ces écouteurs pourront également servir au « Projet Voltaire » durant le reste de l'année.

SECURITE

↳ **BAC PRO SN** : chaque année, les élèves doivent fournir **un extrait du casier judiciaire**. Ce document est à demander à Nantes (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) ou par courrier (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_10071.do) par Internet ou par courrier dès à présent. L'apporter le jour de la rentrée et le remettre au Professeur Principal de la classe.

↳ **Sécurité** : une paire de chaussures de sécurité sera offerte à chaque élève de la voie professionnelle en début de cycle par le Conseil Régional (1^{ère} année de CAP, 2nde PRO). Après essayage, les chaussures seront commandées par l'établissement.

Le port des chaussures de sécurité est obligatoire : pour **tous les élèves** durant les stages en entreprises et dans les ateliers à la demande du professeur en fonction des tâches confiées.

Pour les élèves de CAP et de BAC PRO MELEC : durant les heures d'atelier ainsi qu'en stages en entreprises.